



CONSEIL COMMUNAL  
DE  
ST-SULPICE  
(VAUD)

Séance du Conseil Communal du  
mercredi 25 juin 2014 à 18h30 au  
Complexe communal du Léman.

La 21ème séance de la présente législature 2011-2016 et quatrième de cette année 2014 est ouverte à 18h30 au Complexe communal du Léman par M. Nicolas Weber, Président pour cette année 2013-2014, qui adresse à toutes et à tous, ainsi qu'au public présent, une cordiale bienvenue.

M. le Président propose une modification de l'ordre du jour. Nous avons 8 points à l'ordre du jour et je vous propose la suppression du point 6 « Préavis municipal 06/14 – Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge, à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie/Concorde ». Ce préavis déposé lors de la dernière séance sera traité à l'occasion de notre prochaine séance, soit le 3 septembre 2014. Ainsi le point 7 deviendra le point 6 et le point 8 deviendra le point 7.

En fonction de la passation de pouvoirs, je ne peux me retenir de vous citer une phrase de Moira Roger : les deux choses les plus difficiles à dire sont « bonjour la première fois et au revoir la dernière.

M. le Président présente Mme Elisabeth Jordan, Secrétaire municipale, ainsi que M. Portmann, responsable des constructions.

### **1. Appel**

Effectif du Conseil	57
Excusés	6 Mmes Berner, Corminboeuf et Froehlich MM. Bähni, Panzera et Spaccapietra
Absents	4 Mme Parent MM. Clerc Laurent, Ribeiro et Wirth
Présents	47
Majorité absolue	24

**Tous les membres de la Municipalité sont présents.**

**Les membres du Conseil ayant été convoqués conformément à l'article 45 de son règlement et régulièrement par l'envoi de l'ordre du jour, et le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.**

### **2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2014**

**PV no 03/2014 du 18.06.2014.**

M. le Président ouvre la discussion concernant ce PV :

**M. Mouvet** : concernant mon intervention à la page 7, j'aimerais que l'on ajoute que j'étais déjà intervenu sur ce sujet. Puis à la page 13, j'avais demandé à connaître non pas l'état des coûts mais l'état de la prévision de coût final.

**M. Pache** : à la page 10, j'ai dit que la seule raison qui me faisait douter, c'était le coût mais que cela avait été résolu entre deux, parce que M. Jatton avait annoncé une baisse. Puis la référence à la gifle, c'était une référence à la votation populaire des Crêtes. J'avais simplement dit que nous comprenions la Municipalité qui ne s'était pas risquée à représenter un projet de parking à la place du Centre.

**M. Hirsch** : à la page 11 et 12, il faut introduire le fait que CHF 400'000.- restent cher, et qu'il faudrait appliquer le même principe qu'à la gestion des déchets, à savoir le pollueur-payeur et que la gestion durable soit exprimée à ce sujet.

**M. Gygax** : à la page 10, ce n'est pas l'UMP mais l'UNP.

**M. le Syndic** : je voudrais répondre à la question de M. Chappuis concernant le « fonds citerne ». Après recherches dans les archives de la commune, nous avons trouvé que cette attribution provenait d'une décision municipale du 8 mai 2000. Le PV de la séance du 8 mai 2000 ne donne pas de détails.

**M. Walpen** : à la page 7, Valeyre s'écrit Vallaire.

**M. Chappuis** : à la page 9, il faudrait préciser « l'article 49 du règlement communal sur l'évacuation des eaux ».

**M. Allemann** : à la page 13, le préavis est basé sur l'ancienne convention et non pas la nouvelle ; cette dernière ne sera pas finalisée avant un certain temps.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion et passe au vote concernant ce PV.

Le PV no 03/2014 du 18.06.2014 est accepté par 42 voix et 4 abstentions.

### **3. Communications du bureau et de la Municipalité.**

Vous avez probablement reçu un prospectus du parti socialiste avec une photo de couverture montrant l'Eglise Romane et une grue !!! Ayant trouvé cette photo déplacée suite aux événements tragiques du 11 juin dernier, j'ai pris contact avec le parti socialiste pour faire part de mon indignation. M. Germain Schaffner, Président de la section Ouest, m'a fait parvenir le communiqué suivant :

« Nous avons été très touchés par l'accident tragique survenu à Saint-Sulpice avec une grue. Un concours malheureux de circonstances a voulu que cet incident intervienne peu de temps après l'envoi, par le PSO, d'un flyer de recrutement, montrant sur la page de garde, l'Eglise romane et une grue en arrière-plan. Lorsque nous avons appris l'accident de la grue, nous avons immédiatement tenté d'intercepter l'envoi de ce flyer, mais cela n'a pas été possible. Nous espérons que la population puisse comprendre cette situation est totalement indépendant de notre volonté ».

Mis à part ceci, artistiquement parlant, il est dommage d'associer sur une couverture l'Eglise romane avec une grue.

Maintenant M. le Président communique les dates suivantes:

- 26 juin 2014, séance d'information Police-population à la salle du conseil à l'Auberge communale ;
- 5, 6 et 7 juillet 2014, Abbaye des Lacustres

Prochaines séances :

- 3 septembre 2014 ;
- 1<sup>er</sup> octobre 2014 ;
- 5 novembre 2014 ;
- 3 décembre 2014.

### **Communications de la Municipalité :**

**M Allemann** : concernant la RC 1 rte de Vallaire, certains d'entre vous ont peut-être été convoqués en tant que riverains, le tapis de cette route devant être refait. Les travaux s'étaleront sur juillet et août et la circulation sera alternée parfois par le nord et parfois par le sud.

Concernant les écoles, la Municipalité est en train de mettre en place des mesures, avec la Société Losinger, au sujet des enfants dans les classes enfantines. Ils seront déplacés dans des containers provisoires sur la place de parc du Foyer paroissial.

**M. Jaton : Accident sur le chantier de l'école.**

Tout d'abord des nouvelles de l'ouvrier blessé. Il est toujours maintenu dans le coma mais son état s'améliore. Il a subi une opération du fémur. Les médecins lui ont évacué une poche de sang dans les poumons, il peut donc mieux respirer.

Concernant le chantier. A ce jour pratiquement tous les éléments de la grue ont été évacués du chantier sur ordre du procureur.

Losinger-Marazzi nous a présenté une nouvelle installation de chantier qui a été acceptée par La Municipalité lors de la séance du 23 juin. Afin de présenter en détails ces mesures, la Municipalité organise une séance publique d'information le mercredi 2 juillet à 19h dans cette salle du conseil, en présence d'une délégation de la Municipalité et des représentants de Losinger-Marazzi. Les parents d'élèves ont déjà été informés ainsi que les voisins directs qui ont été touchés par l'accident. Seront également informés l'APE, système sms, e-mail et pilier public.

**4. Renouvellement du bureau pour l'année 2014-2015**

- Election d'un(e) un Président(e) du Conseil communal (scrutin individuel secret)

M. Rodriguez présente M. Quintas, lequel accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions. Le résultat du vote à bulletins secrets est le suivant :

bulletins délivrés	47
bulletins rentrés	47
bulletins blancs	0
bulletins nuls	0
bulletins valables	47
majorité absolue	24

M. Quintas est élu président du Conseil par 46 voix et 1 voix éparse.

M. le Président remercie le conseil de sa confiance.

- Nomination d'un(e) 1<sup>er(ère)</sup> vice-président(e)

M. Affolter présente M. Brandt, lequel accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions. Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

bulletins délivrés	47
bulletins rentrés	47
bulletins blancs	0
bulletins nuls	0
bulletins valables	47
majorité absolue	24

M. Brandt est élu 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil par 45 voix et 2 voix éparses.

- Nomination d'un(e) 2<sup>ème</sup> vice-président(e)

Mme Kaeser-Moser présente Mme Willi, laquelle accepte.

Il n'y a pas d'autres propositions. Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :

bulletins délivrés	47
bulletins rentrés	47
bulletins blancs	2
bulletins nuls	0
bulletins valables	45
majorité absolue	23

Mme Willi est élue 2<sup>ème</sup> vice-présidente du Conseil par 40 voix et 5 voix éparses.

- Nomination de deux scrutateurs(trices)

M. Quintas présente Mme Borel et M.Piller qui acceptent. Il n'y a pas d'autres propositions. L'assemblée accepte le vote à main levée.

Mme Borel et M. Piller sont nommés scrutateurs à l'unanimité.

- Nomination de deux scrutateurs(trices)-suppléants(es)

M. Brandt présente Mme Probst et M. Hirsch qui acceptent. Il n'y a pas d'autres propositions. L'assemblée accepte le vote à main levée.

Mme Probst et M. Hirsch scrutateurs suppléants à l'unanimité.

## 5. Nomination de la commission de gestion pour l'année 2014-2015

Mme Romanzini informe que M. Clerc Laurent et elle-même souhaitent se retirer. Par contre, Mme Romanzini propose Mme Berner, absente ce soir mais qui accepte. Les membres suivants souhaitent se représenter, à savoir :

M. Dijamatovic  
M. Dubuis  
M. Liechti  
M. del Boca

Pour remplacer les deux membres démissionnaires :

M. Dijamatovic propose Mme Fankhauser et M. Weber  
Il n'y a pas d'autres propositions.

Le Président autorise les membres du Conseil à quitter leur place en attendant les résultats.

Résultat du scrutin de liste - 1er tour :	bulletins délivrés	47
	bulletins rentrés	47
	bulletins blancs	0
	bulletins nuls	1
	bulletins valables	46
	majorité absolue	24

### Sont élus au 1er tour :

M. Weber	44 voix
M. Dijamatovic	41 voix
M. del Boca	41 voix
M. Liechti	40 voix
M. Dubuis	39 voix
Mme Berner	36 voix
Mme Fankhauser	29 voix

Et 17 voix éparses

M. le Président félicite la nouvelle commission et leur souhaite un bon travail pour cette année 2014-2015.

## 6. Communication des délégués aux conseils intercommunaux.

M. le Président ouvre la discussion.

**Polouest :**

**Mme Grzelak-Guidon :** pas de commentaire

**AJESOL :**

**Mme Kaeser-Moser :** pas de commentaire

**ARASOL :**

**Mme Romanzini :** pas de commentaire

**ORPC :**

**M. Moser :** pas de commentaire

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt la discussion.

**7. Propositions individuelles et divers.**


**M. del Boca** fait l'éloge concernant Mme Romanzini.

M. le Président lit son discours de départ.

M. le Président clôt à séance à 20h50.

Conseil communal

M. Nicolas Weber



M. Daniel Giroud

